

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 109

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 190019

Direction en charge : Evènementielle

Objet : Attribution de subventions à diverses associations organisatrices de congrès - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/03/2019

Compte rendu affiché le : 09/04/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY (Présente jusqu'au vote du 1er voeu concernant les salariés de l'entreprise Titoulet), M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°54 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU (Présente jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE (Présente jusqu'à la question n°72 du projet de l'ordre du jour), M. Serge HORVATH (Présent jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Georges ZIEGLER (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

M. Samy KEFI-JEROME (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU) Mme Geneviève ALBOUY (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER)

Absents :

M. Florent PIGEON; M. Lionel SAUGUES

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 109

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur

Dossier : 190019

Direction en charge : Evènementielle

Objet : Attribution de subventions à diverses associations organisatrices de congrès - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Afin de favoriser la tenue de congrès et grandes manifestations sur son territoire, la Ville de Saint-Etienne développe une politique de soutien aux organisateurs de ce genre d'événements.

Cet accompagnement qui est d'ordre financier et logistique permet en effet :

- de conforter l'image externe de la Ville dans des domaines d'excellence locaux : design, santé, sportif, optique, mécanique...,
- de valoriser l'action des responsables associatifs concernés,
- de contribuer au développement du tourisme d'affaires à travers les divers espaces réceptifs stéphanois accueillant ces manifestations,
- d'animer la ville autour de thématiques variées.

□ **Motivation et Opportunité :**

Au vu de la demande présentée par différents porteurs de projets, il est proposé d'octroyer les subventions suivantes aux structures listées ci-après.

□ **Contenu :**

Soutien à l'organisation de congrès :

Nom	Objet de la demande	Subvention 2019 proposée
ASSOCIATION 42 MEEPLES	Festival Ludiquest	5 000 €
MAISON FAMILIALE RURALE	Forum des métiers	4 000 €
ST ETIENNE HORSE EVENTS	Jump'in	10 000 €
FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX	Congrès national	3 700 €
FEDERATION DES RESEAUX ET ASSOCIATIONS D'ARTISTES PLASTICIENS	Rencontres nationales inter-associatives	1 000 €
ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET LA FORMATION DES INFIRMIERS	Colloque en soins infirmiers	1 500 €
TOTAL		25 200 €

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

La Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 25 200 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	25 200 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus aux structures organisatrices sus-mentionnées pour un montant total de 25 200 €

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2019 chapitre 65 article 6574
Résultat du vote : 57 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Robert KARULAK